



## Quel recours contre concession renault

Par **vincentdu62**, le **17/12/2008 à 20:21**

bonjour

j ai acheter une 607 peugeot 2,2 hdi pack chez renault a berck sur mer

vehicule acheter avec une garantie de 3 mois dessus

le jour de l achat 25 novembre je pars et parcour 20 km pour arriver chez moi

le lendemain je vais chez mes parents a 10 km de chez moi et la les galeres

commencent impossible de redemarrer le vehicule j appel et exige une depanneuse qui vient me recuperer la voiture

cause de la panne POMPE DE GAVAGE

je recupere la voiture le vendredi 28 novembre au matin et retourne chez moi

l apres midi je vais faire du gasoil et NOUVEAU probleme LA JAUGE RESTE BLOQUER j

appel mon vendeur et prenons rendez vous le mardi

le SAMEDI l ordinateur indique SYSTEME DE DEPOLLUTION DEFAILLANT

MARDI 2 decembre j amene ma 607 et la pas de voiture de remplacement j appel un ami qui vient me chercher

JEUDI 4 decembre 9h j appel pour avoir des nouvelles et demande un vehicule car sans cela mon epouse ne peut se rendre au travail j en obtient une avec bien du mal a 18h45 et on m informe que je ne sait pas quand je vais recuperer ma voiture

le MARDI 9 decembre enfin elle et prete on me dit qu ils onf fait 2300 euro de reparation

a savoir Filtre A Particule un retroviseur qui etait defaillant a l achat

un joint qui manquer au niveau du pare brise arriere et un boitier electronique qui gere l ordinateur de bord

Je quitte le garage et 20 km plus loin BOOM l ordi m indique a nouveau un probleme

SYSTEME DE DEPOLLUTION DEFAILLANT

j appel le garage et m y rend la on m explique qu il faut user le gasoil jusqu a la reserve et refaire le plein et comme sa l ordinateur pourra s initialiser

Je roule donc jusque se mercredi 17 et la reserve s allume je me rend donc a la station

essence et DE NOUVEAU PROBLEME apres remplissage de 69 litre j arrete car LE GASOIL

**COULE SOUS LE PLANCHER DU VEHICULE**

**RENDEZ VOUS DONC** se jeudi 18 pour ramener le vehicule encore une fois

**MA QUESTION** puis je demander au garage de reprendre le vehicule,de me rembourser et  
exiger un dedommagement supplementaire car je ne souhaite pas garder un vehicule sur  
lequel je ne peut compter?

**MERCI**